

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (1977)  
**Heft:** 411

**Artikel:** La force du parti socialiste  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1018726>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 22.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## A chacun son peuple (suite p. 1)

n'a pas trouvé dans la campagne, sur le terrain, l'appui que semblait lui valoir l'accord de toute l'officialité helvétique sur le paquet financier : double jeu des radicaux surtout, engagés de façon tapageuse pour le « non » à leur extrême-droite, pratiquement muets sur leur centre. Le moins impressionnant, ces dernières semaines, n'a pas été cet isolement gouvernemental, avec ces conseillers fédéraux qui couraient partout pour se faire écouter et qui ne trouvaient que des salles distraitement pour les entendre.

Le chef du Département fédéral des finances croit pouvoir, si on l'a bien compris, remettre la TVA sur le métier à parti des 40 % de « oui » acquis le week-end dernier. Ce serait bien dans la tradition helvétique... Mais en attendant ? D'ores et déjà, il faut exclure une procédure exceptionnelle d'urgence (fondée sur l'article 89 bis). A la fois parce

que notre situation économique et financière ne l'impose pas, quoi qu'en dise la droite, crispée sur les « économies » depuis des mois, mais aussi parce que ce serait une interprétation abusive du « non » du souverain, un « non » multiple et qui ne justifie pas que l'on revienne sur les acquis sociaux (AVS, assurance-maladie, recherche, etc.), bien que cela soit l'un des buts du chantage organisé par les formations bourgeoises.

En fait, l'après-12 juin prend la forme d'un test. Verra-t-on le Conseil fédéral céder à MM. Fischer et consorts, organiser un démantèlement de la politique sociale en contre-partie d'un « oui » à une nouvelle version de la TVA ? Alors, la gauche devra revoir sa position. Verra-t-on le Conseil fédéral chercher une voie centriste, faisant fi des pressions et des ultimatums des groupes qui se préparent depuis des mois effrontément au second round fiscal ? Alors, un débat clair sur la question pourrait s'instaurer au-delà des manœuvres de coulisses.

tions fédérales (24,9 %). Il s'agit de Vevey, Aubonne, Cossonay, Sarine-Campagne, Yverdon, Morges, Lausanne et Payerne.

### Au-dessous de la moyenne

Entre un cinquième et un quart des électeurs votent socialiste dans sept districts : Moudon, Oron, Lavaux, Veveyse, Saint-Maurice, Le Lac et Sion. Quatorze districts enregistrent une fourchette d'électeurs socialistes comprise entre 10 et 20 %. Il s'agit de La Neuveville, d'Hérens, du canton de Genève, d'Avenches, de Martigny (avec le Mouvement social indépendant), de Sierre, de Delémont, de La Gruyère, d'Echallens, de Nyon, de la Glâne, de Monthey, de la Broye et de Conthey (alliance avec le MSI). Ferment la marche, deux districts où moins d'un électeur sur dix a voté socialiste : Porrentruy et Entremont. Enfin, dans les districts des Franches-Montagnes et du Pays-d'Enhaut, il n'y avait pas de liste socialiste. C'était aussi le cas de l'arrondissement de Belmont dans le district d'Yverdon.

## La force du parti socialiste

Avant des échéances électorales importantes, il est intéressant de connaître la force du Parti so-

cialiste dans les districts romands (au vu des dernières élections cantonales ayant eu lieu ces dernières années en Suisse romande). Les chiffres tels qu'ils se présentent :

Canton	Année	Part du Parti socialiste <sup>1</sup> par rapport		Participation	
		aux votants	aux inscrits		
Genève	1973	17,6 %	(- 1,3 %)	7,9 %	44,8 %
Vaud	1974	26,5 %	(- 1,7 %)	11,0 %	41,6 %
Jura (6 districts)	1974	19,5 %	(- 0,9 %)	13,5 %	69,2 %
Fribourg	1976	22,0 %	(+ 1,2 %)	13,2 %	60,1 %
Valais	1977	15,1 %	(+ 1,5 %)	11,1 %	73,5 %
Neuchâtel	1977	34,5 %	(+ 1,1 %)	15,8 %	45,8 %

Le parti ne recueille nulle part la majorité absolue. Le meilleur score est atteint dans la vallée de Joux avec 40 % de suffrages socialistes. Suivent dans l'ordre décroissant cinq districts avec un pourcentage compris entre 35 et 40 % (Le Locle, Grandson, Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et

Aigle). Huit districts comptent environ un tiers d'électeurs socialistes (entre 30 et 35 %). Ce sont le Val-de-Travers, Moutier, Orbe, la ville de Fribourg, le Val-de-Ruz, Boudry, Rolle et Courte-lary. Huit autres districts dépassent encore la moyenne suisse, observée lors des dernières élec-

### Dans les districts alémaniques

Les districts alémaniques limitrophes : en Singine, le PS recueille 17,5 % des suffrages, soit plus du double qu'en 1971. En Valais, un phénomène semblable est à remarquer à Brigue avec 18,6 % contre 12,3 % il y a quatre ans. A Viège, on note une timide percée (6,4 %). A Bienne, le Parti socialiste recueille 37,6 % des suffrages (PS romand 11,9 % et PS alémanique 25,7 %). Additionnés à ceux du POP, les suffrages socialistes permettent à la gauche d'être majoritaire dans les districts du Locle (53,1 %), de La Chaux-de-Fonds (51,4 %), de La Vallée (50,2 %) et dans l'arrondissement d'Yverdon (50,3 %).

<sup>1</sup> La part du Parti socialiste est calculée sur les suffrages sauf pour Genève et Vaud où elle est basée sur les listes attribuées aux partis, à l'exclusion des listes sans dénomination. Ces calculs ont été effectués par John Clerc et reproduits notamment par le Service de presse du PSS.